



LA FRANCE & L'EUROPE

PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT & NOTRE SÉCURITÉ

STOP AUX CAMIONS DE 60 TONNES !

Le Parlement européen souhaite adopter le 11 mars la révision de la directive sur les poids et les dimensions des camions en Europe. Ce texte autoriserait les camions à augmenter leur capacité afin de passer de 40 à 44 tonnes, mais également de laisser circuler des monstres de plus de 25 mètres de long et pouvant peser jusqu'à 60 tonnes. [Explications.](#)

CES CAMIONS, APPELÉS MEGATRUCKS, SERAIENT UNE PREMIÈRE, CAR ILS SONT INTERDITS À LA CIRCULATION MÊME AUX ÉTATS-UNIS.

AGISSONS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE ET NOTRE SÉCURITÉ ROUTIÈRE. ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE !

POUR L'UNSA

Nous devons agir maintenant pour protéger notre environnement et garantir notre sécurité sur les routes. La proposition d'autoriser les camions de 60 tonnes est une menace pour notre écosystème et le secteur ferroviaire.

#1

LES CONSÉQUENCES NÉFASTES POUR L'ÉCOLOGIE

- **Pollution accrue** : les camions de 60 tonnes consomment plus de carburant et émettent davantage de gaz à effet de serre, contribuant ainsi au réchauffement climatique.
- **Détérioration des infrastructures routières** : le poids supplémentaire des camions de 60 tonnes augmente l'usure des routes, nécessitant des réparations fréquentes et coûteuses.
- **Destruction des habitats naturels** : le transport routier intensif entraîne la déforestation et la fragmentation des écosystèmes, mettant en péril la biodiversité.

#2

LE RISQUE ACCRU D'ACCIDENTS

- **Distance de freinage** : les camions de 60 tonnes nécessitent une distance de freinage plus importante, augmentant le risque de collision et d'accidents graves.

- **Instabilité sur la route** : le poids excessif des camions peut causer des problèmes de stabilité, en particulier dans les virages et lorsque la météo est défavorable, mettant en danger les conducteurs et les autres usagers de la route.

#3

LA PERTE POUR LE SECTEUR FERROVIAIRE

- **Concurrence déloyale** : l'autorisation des camions de 60 tonnes favorise le transport routier au détriment du transport ferroviaire, créant une concurrence déloyale et déséquilibrée.
- **Réduction des investissements dans le rail** : avec la préférence accordée aux camions, les investissements dans le secteur ferroviaire diminueront, entraînant une détérioration du réseau et une baisse de l'efficacité du transport de marchandises.

